

VIOLENCE À L'ÉGARD DES FEMMES ET DES FILLES : PRÉVENTION, SOUTIEN ET SOINS



VENKATRAMAN CHANDRA-MOULI
ABDOULAYE OUSSEINI



Objectifs du module

A la fin de ce module, les participants seront capables de :

- définir les concepts de base de la violence faite aux femmes et aux filles (VFFF) ;
- connaître et comprendre les VFFF, leurs causes et leurs conséquences ;
- mobiliser les connaissances pour mettre en place des interventions efficaces contre les VFFF d'une façon globale et particulièrement dans les situations d'urgence ;
- définir les services de lutte contre les VFFF en fonction des orientations programmatiques de l'OMS ;
- mettre en application les bonnes pratiques en matière de lutte contre les VFFF.



Plan du module

PERSPECTIVE GLOBALE

- ✓ Définition des concepts clés
- ✓ Rationnel en matière de prévention de la VFFF
- ✓ Implications en matière de Droits de l'Homme
- ✓ Considérations d'ordre programmatique
- ✓ Lignes directrices
- ✓ Mesures spécifiques dans le contexte de COVID-19 ou autres crises

PERSPECTIVES REGIONALES

- ✓ Contexte régional (pays francophones)
- ✓ Défis et initiatives régionales
- ✓ Principaux messages sur la prévention de la VFFF



À L'ÉCHELLE MONDIALE



Définitions^{1, 2, 3} 1/2

- La « violence à l'égard des femmes » désigne tous les actes de violence dirigés contre le sexe féminin, et causant ou pouvant causer aux femmes un préjudice ou des souffrances physiques, sexuelles ou psychologiques, y compris la menace de tels actes, la contrainte ou la privation arbitraire de liberté, que ce soit dans la vie publique ou dans la vie privée.

(Déclaration des Nations unies sur l'élimination de la violence à l'égard des femmes, 85ème réunion plénière, décembre 1993)

- Les termes « victime » et « survivant(e) » peuvent être utilisés de manière interchangeable.
- Le terme « victime » est souvent utilisé en droit et en médecine.
- Le terme « survivant(e) » est généralement préféré par les secteurs sociaux et psychologiques en raison de la résilience qu'il implique.



Définitions 2/2

Les différentes formes de violences^{1, 2, 3}

- ✓ La violence exercée par un partenaire intime et d'autres formes de violence familiale ;
- ✓ la violence sexuelle ;
- ✓ les mutilations génitales féminines (MGF) ;
- ✓ le fémicide, notamment les crimes d'honneur ou liés à la dot ;
- ✓ la traite des personnes, notamment la prostitution forcée et l'exploitation économique des filles et des femmes ;
- ✓ la violence à l'égard des femmes dans les situations d'urgence humanitaire et de conflit.



Rationnel 1/3

- La violence perpétrée à l'égard des enfants demeure largement répandue : 2 enfants sur 3 faisant fréquemment l'objet de châtiments violents au sein de leur foyer. En 2024, 1 adolescente sur 6 âgée de 15 à 19 ans a subi des violences physiques ou sexuelles commises par son conjoint ou partenaire, et près de 1 enfant sur 4 vivait avec une mère victime de violence de la part d'un partenaire intime. ⁴
- La violence sexiste à l'encontre des adolescents a des conséquences sanitaires et sociales majeures : elle accroît le risque de grossesse non désirée, d'avortement provoqué (souvent non sécurisé), de contamination par le VIH et les IST dans certains contextes, d'effets néfastes sur la santé mentale, et constitue un facteur de risque de comportement malsain à l'adolescence et à l'âge adulte. ⁵



Rationnel 2/3

- Les violences sexistes à l'encontre des adolescentes ont des conséquences sanitaires et sociales majeures.⁵
 - **La violence du partenaire intime peut accroître :**
 - ✓ le risque de grossesse accidentelle et d'avortement provoqué ;
 - ✓ le risque d'infection par le VIH et d'autres IST.
 - **Les sévices sexuels subis par les enfants et les adolescents :**
 - ✓ la violence exercée par le partenaire intime sont associés à un risque accru de dépression, d'état de stress post-traumatique, de pensées suicidaires et de tentatives de suicide ;
 - ✓ sont un facteur de risque comportementaux pendant l'adolescence, à l'âge adulte, tels les rapports sexuels non protégés, l'abus d'alcool et l'usage de substances psychoactives.



Rationnel 3/3

- Les programmes de prévention de la violence sexiste, de soutien et de soins se sont avérés efficaces.

Les programmes visant à établir des normes et des attitudes équitables en matière de genre chez les garçons et les filles se sont avérés efficaces.

- Il s'agit de ceux qui :
 - intègrent une action multisectorielle et multiniveau, favorisent la coordination intersectorielle ;
 - utilisent des investissements à long terme ;
 - répètent l'exposition aux idées dans différents contextes au fil du temps ;
 - placent l'interaction entre le genre et le pouvoir au cœur du contenu et répondent à ceux qui subissent la violence avec empathie et de manière opportune.

Cependant, les lois et les politiques, les stratégies de prévention et leur mise en œuvre, ainsi que l'accès à des services de soins et de soutien de haute qualité nécessitent une attention particulière : il reste beaucoup à faire.



Implications en matière de droits humains

Les États sont tenus de :

- ✓ prévenir et de combattre la violence à l'égard des femmes et des filles, en leur apportant soutien et soins ;
- ✓ mettre en œuvre immédiatement tous les moyens appropriés pour éliminer la violence fondée sur le sexe.

Ils doivent mener des actions visant la prévention et l'élimination de la violence à l'égard des femmes fondée sur le genre dans toutes les sphères de l'interaction humaine, notamment dans la famille, la communauté, les écoles, en ligne et dans les autres espaces numériques.



Considérations d'ordre programmatique⁵

- Lorsque des services de prévention et de réponse à la VBG existent, ils sont souvent mis en œuvre sur une base pilote et ne sont pas étendus ; en outre, ils sont fragmentaires et ne sont pas intégrés dans les plateformes existantes et la coordination intersectorielle est faible : besoin d'intégrer dans les programmes et services de santé sexuelle et reproductive, de VIH, de santé mentale et de santé des adolescents.
- De nombreux prestataires de soins de santé ne sont pas préparés à faire face à la violence liée au sexe, notamment en ce qui concerne le signalement des abus sexuels : la formation et le soutien continu des prestataires sont impératifs pour garantir la prise en charge répondant aux besoins spécifiques de l'enfant et de l'adolescents.⁵
- Souvent, les adolescents ne cherchent pas à obtenir des services de prévention, de soutien et de soins en matière de VBG : besoin donc de sensibilisation et de lutte contre la stigmatisation.



Lignes directrices de l'OMS

- Répondre aux enfants et aux adolescents qui ont été victimes d'abus sexuels : directives cliniques de l'OMS (2017).
- Répondre à la violence du partenaire intime et à la violence sexuelle contre les femmes : directives cliniques et politiques de l'OMS (2013).
- Directives de l'OMS pour la réponse du secteur de la santé à la maltraitance des enfants (2019).
- Directives consolidées sur la santé et les droits sexuels et reproductifs des femmes vivant avec le VIH (2017).
- Intervenir en cas de maltraitance des enfants : manuel clinique destiné aux professionnels de santé (2022).
- Améliorer la collecte et l'utilisation des données administratives sur les violences contre les femmes : lignes directrices techniques mondiales (2022).



Lignes directrices complémentaires aux lignes de l'OMS 1/2

- [Plan d'action mondial : les systèmes de santé s'attaquent à la violence contre les femmes et les filles \(OMS, 2016\).](#)
- [Estimations de la prévalence de la violence à l'égard des femmes, 2018 \(OMS, 2021\).](#)
- [Prise en charge clinique des survivantes de viol et de violence exercée par un partenaire intime : Élaboration de protocoles à adopter dans les situations de crise humanitaire \(OMS, 2020\).](#)
- [Gestion clinique du viol et de la violence exercée par un partenaire intime en situation d'urgence : programme de formation pour les agents de santé, guide du facilitateur \(OMS, 2025\).](#)
- [Prise en charge des femmes survivantes de violence: programme de formation de l'OMS à l'intention des prestataires de soins de santé, nouv. éd. rév. 2021 \(OMS, 2021\).](#)
- [Prise en charge des femmes victimes de violence : formation en ligne facilitée pour les agents de santé \(OMS, 2025\).](#)
- [Aborder la violence à l'égard des femmes dans la formation initiale des professionnels de santé : intégrer le contenu du programme Prise en charge des femmes victimes de violence \(OMS, 2022\).](#)
- [Intersections entre la violence à l'égard des enfants et la violence à l'égard des femmes \(OMS, 2024\).](#)



Lignes directrices complémentaires aux lignes de l'OMS 2/2

- [RESPECT women : preventing violence against women, framework and implementation package \(OMS, 2019\).](#)
- [INSPIRE : sept stratégies pour mettre fin à la violence contre les enfants \(OMS, 2016\).](#)
- [Guide mondial sur la lutte contre la violence sexiste en milieu scolaire \(UNESCO, 2016\).](#)
- [Seize idées pour lutter contre la violence à l'égard des femmes dans le contexte de l'épidémie de VIH : un outil de programmation \(OMS, 2013\).](#)
- [Prévention de la violence en milieu scolaire : un manuel pratique \(OMS, 2019\).](#)
- [COVID-19 et la violence à l'égard des femmes : ce que le secteur/système de santé peut faire \(OMS, 2020\).](#)



R E S P E C T

Mettre en œuvre 7 stratégies pour prévenir la violence contre les femmes²

Renforcer l'autonomisation des femmes

fait référence à l'autonomisation économique et sociale, y compris l'héritage et la propriété des actifs, la microfinance plus des interventions de formation sur le genre et l'autonomisation, l'action collective, la création d'espaces sûrs et le mentorat pour développer des compétences en matière d'auto-efficacité, d'affirmation de soi, de négociation et de confiance en soi.

Encourager des relations interpersonnelles égalitaires

désigne des stratégies visant des individus ou des groupes de femmes, d'hommes ou de couples pour améliorer les compétences en matière de communication interpersonnelle, de gestion des conflits et de prise de décision partagée.

Sécuriser les cadres de vie

fait référence aux efforts visant à créer des écoles, des espaces publics et des cadres de travail sûrs, entre autres.

Procurer des services dans les différents secteurs

renvoie à une série de services, notamment les services de police, juridiques, sanitaires et sociaux fournis aux survivants.

Éliminer les abus envers les enfants et les adolescents

renvoie à l'établissement de relations familiales enrichissantes, à l'interdiction des châtiments corporels et à la mise en œuvre de programmes de formation des parents, comme mentionné dans *INSPIRE - 7 stratégies de prévention de la violence contre les enfants*

Contenir la pauvreté

fait référence aux stratégies ciblées sur les femmes ou les ménages dont le but premier est de réduire la pauvreté, notamment des transferts de fonds, de l'épargne, des prêts auprès d'institutions de microfinance, des interventions sur le marché du travail.

Transformer les attitudes, croyances et normes

fait référence aux stratégies qui remettent en question les attitudes, croyances, normes et stéréotypes sexistes négatifs qui maintiennent les privilèges masculins et la subordination féminine, qui justifient la violence contre les femmes et qui stigmatisent les survivantes. Ces stratégies vont des campagnes publiques aux activités de mobilisation communautaire, en passant par l'éducation de groupe.

Renforcer l'autonomisation des femmes

Formation à l'autonomisation des femmes et des filles, notamment en matière de compétences de vie, d'espaces sécurisés, de mentorat.

H L

Politiques et interventions en matière d'héritage et de propriété d'actifs

H L

Microfinance ou épargne, prêts et composantes de formation sur le genre et l'autonomisation

H L

EXEMPLE

Microfinance, genre et autonomisation

Le projet IMAGE (intervention grâce à la microfinance en faveur de l'égalité entre les sexes et les malades du Sida) en Afrique du Sud renforce l'autonomie des femmes grâce à la microfinance et à des formations sur le genre et le pouvoir et des activités de mobilisation communautaire. Des études montrent qu'il a permis de réduire la violence domestique de 50% dans le groupe d'intervention sur une période de deux ans. Avec 244 dollars US par incident de violence conjugale évitée au cours d'une phase d'expérimentation de deux ans, l'intervention est jugée très rentable.⁴

Encourager des relations interpersonnelles égalitaires

Ateliers de groupes avec des femmes et des hommes pour promouvoir des attitudes et de relations égalitaires

H L

Conseils et thérapie de couples

H L

EXEMPLE

Ateliers de groupe

Au cours des deux années qui ont suivi la mise en œuvre des Stepping Stones en Afrique du Sud avec des participants des deux sexes âgés de 15 à 26 ans, les hommes étaient moins susceptibles de faire subir des actes de violence, des viols et des rapports sexuels transactionnels à leurs partenaires intimes dans le groupe d'intervention par rapport à la base de référence.⁴

Sécuriser les cadres de vie

Infrastructures et transports

H L

Interventions de témoins

H L

Interventions dans les établissements scolaires

H L

EXEMPLE

Right to play - Prévenir la violence parmi et entre les enfants dans les écoles

A Hyderabad (province de Sindh), au Pakistan, 40 enfants des écoles publiques ont bénéficié du programme "Le droit de jouer". Les garçons et les filles se sont engagés dans l'apprentissage par le jeu, leur permettant d'acquérir des savoir-être tels que la confiance, la communication, l'empathie, la gestion des émotions négatives, la résilience, la coopération, le leadership, l'esprit critique et la résolution de conflit. Ces aptitudes aident à lutter contre les conflits, l'intolérance, la discrimination basée sur le genre et la violence entre pairs. Une évaluation conduite 24 mois après l'intervention a démontré une baisse de la victimisation par des pairs de 33% parmi les garçons et de 59% parmi les filles ; une réduction des punitions corporelles de 45% pour les garçons et de 66% pour les filles ; et une diminution des témoignages de violence domestique de 65% pour les garçons et de 70% pour les filles.⁴

LÉGENDE⁴

●	prometteuses , >1 évaluations montrent une réduction considérable des épisodes de violence
■	d'avantage de données sont nécessaires , >1 évaluation montre des améliorations dans les résultats intermédiaires liés à la violence
◆	contradictoires , les évaluations montrent des résultats contradictoires en matière de réduction de la violence ⁴
□	pas de données probantes , intervention non encore rigoureusement évaluée
▼	inefficace , >1 les évaluations ne montrent aucune réduction de la violence
H	Banque mondiale - Pays à revenu élevé (HIC)
L	Banque mondiale, pays revenu faible et moyen (LFM)

Procurer des services dans les différents secteurs

Interventions relatives au conseil en matière d'autonomisation ou soutien psychologique pour favoriser l'accès aux services (c'est-à-dire la défense des intérêts).

H L

Interventions sur la prévention de l'abus d'alcool

H L

Abris

H L

Lignes vertes

H L

Centres de crise à guichet unique

H L

Interventions auprès des auteurs de violence

H L

Commissariats/unités de police pour femmes

H L

Dépistage dans les services de santé

H L

Sensibilisation et formation du personnel institutionnel sans modifier l'environnement institutionnel

H L

EXEMPLE

Plaidoyer pour les survivantes

Le Community Advocacy Project dans le Michigan et l'Illinois, aux États-Unis, est un programme fondé sur des données probantes et conçu pour aider les femmes qui ont survécu à la violence exercée par un partenaire intime à reprendre le contrôle de leur vie. Des agents formés fournissent aux survivantes des conseils et une assistance personnalisée afin qu'elles puissent avoir accès aux ressources communautaires et bénéficier d'un appui social. Il a été constaté que l'intervention permettait de réduire la récurrence de la violence et de la dépression et d'améliorer la qualité de vie et le soutien social. Deux ans après la fin de l'intervention, le changement positif s'est poursuivi.⁵

Éliminer les abus envers les enfants et les adolescents

Visites à domicile et sensibilisation par des agents de santé

H L

Interventions parentales

H L

Interventions de soutien psychologique pour les enfants qui subissent des violences et qui sont témoins de la violence dans le cercle familial

H L

Compétences de la vie courante / programme scolaire, formation à la prévention du viol et de la violence dans les relations amoureuses

H L

Contenir la pauvreté

Transferts économiques, y compris les transferts conditionnels/non conditionnels en espèces ; les bons et les transferts en nature

H L

Interventions sur la main-d'œuvre, y compris les politiques en matière d'emploi, les moyens de subsistance et la formation à l'emploi

H L

Interventions en matière de microfinance ou d'épargne sans aucun élément supplémentaire

H L

EXEMPLE

Transferts économiques

Au Nord de l'Équateur, un programme de transfert d'argent, de bons et de nourriture, mis en œuvre par le Programme Alimentaire Mondial (PAM) ciblaient les femmes des quartiers urbains pauvres, afin de réduire leur pauvreté. Les ménages bénéficiaires ont reçu chaque mois des transferts monétaires équivalents à 40\$ durant 6 mois. Le transfert était offert aux femmes à condition qu'elles participent à des formations mensuelles en nutrition. L'évaluation a montré des baisses de 19 à 30% du nombre de femmes qui subissent des comportements contrôlants, de la violence physique et/ou sexuelle exercés par un partenaire intime. Une des explications plausibles pour cette réduction est la diminution, aux sein des couples, des conflits liés aux stress dus à la pauvreté.⁶

Transformer les attitudes, croyances et normes

Mobilisation communautaire

H L

Ateliers de groupe composés de femmes et d'hommes pour promouvoir des changements d'attitude et de normes

H L

Marketing social ou activités ludoéducatives et éducation de groupe

H L

Éducation de groupe avec des hommes et des garçons pour changer les attitudes et les normes

H L

Campagnes de sensibilisation autonomes/campagnes de communication à composante unique

H L

EXEMPLE

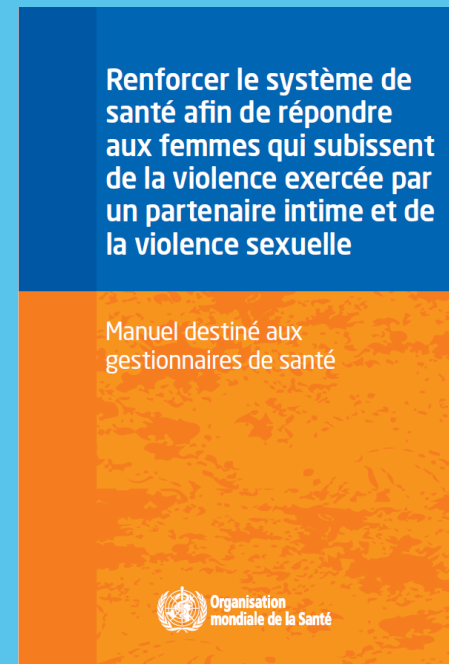
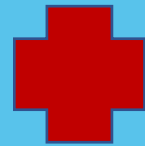
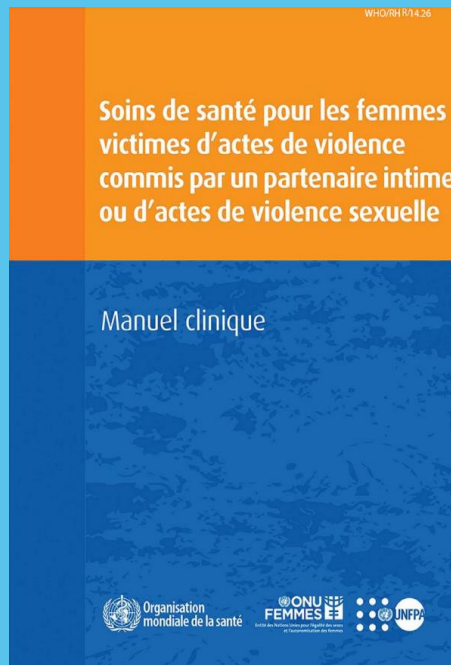
Mobilisation communautaire

SASAI est une intervention communautaire en Ouganda visant la prévention des violences faites aux femmes en changeant l'équilibre des pouvoirs entre hommes et femmes dans de leur relations intimes. Des études montrent que dans les communautés SASAI, 76% des femmes et des hommes pensent que la violence physique envers un partenaire n'est pas acceptable, alors que 26% des femmes et des hommes dans les communautés de contrôle pensent la même chose. Considérant une épargne de 460 US\$ par incident de violence exercée par un partenaire intime dans la phase pilote de l'intervention, celle-ci est rentable et permettrait des économies d'échelle durant l'intensification des interventions à grande échelle.⁷

Évaluer les données de l'intervention³



Boîte à outils de l'OMS pour la réponse à la violence à l'égard des femmes : Gestionnaires et prestataires de santé



“Comment”



Soutien de la première ligne

HOW HEALTH PROVIDERS CAN SUPPORT WOMEN WHO HAVE EXPERIENCED VIOLENCE



L Listen closely, with empathy and no judgment.

I Inquire about their needs and concerns.

V Validate their experiences. Show you believe and understand.

E Enhance their safety.

S Support them to connect with additional services.

Do no harm. Respect women's wishes.



L'appui de première ligne implique cinq tâches simples. Il répond en même temps aux besoins émotionnels et pratiques. Le mot anglais « LIVES » est un moyen de se rappeler ces cinq tâches qui visent à protéger la vie des femmes :

É COUTER (LISTEN)	Écoutez la femme attentivement, avec empathie et sans porter de jugement.
S' INFORMER (INQUIRE) DES BESOINS ET DES PRÉOCCUPATIONS	Évaluez ses différents besoins et préoccupations – émotionnels, physiques, sociaux et pratiques (par exemple garde des enfants) – et répondez-y.
V ALIDER (VALIDATE)	Montrez-lui que vous la comprenez et que vous la croyez. Assurez-la qu'elle n'est pas responsable.
A MÉLIORER (ENHANCE) LA SÉCURITÉ	Étudiez un plan pour la protéger contre des dommages supplémentaires si la violence se manifeste à nouveau.
S OUTENIR (SUPPORT)	Soutenez-la en l'aidant à accéder à des informations, à des services et à l'appui social.

Apprenez à écouter avec votre



Yeux – lui accordant toute votre attention



Oreille – entendre vraiment ses préoccupations



Cœur – avec bienveillance et respect

Soutien de la première ligne

Job aid	
Safety planning	
Safe place to go	If you need to leave your home in a hurry, where could you go?
Planning for children	Would you go alone or take your children with you?
Transport	How will you get there?
Items to take with you	Do you need to take any documents, keys, money, clothes, or other things with you when you leave? What is essential?
	Can you put together items in a safe place or leave them with someone, just in case?
Financial	Do you have access to money if you need to leave? Where is it kept? Can you get it in an emergency?
Support of someone close by	Is there a neighbour you can tell about the violence who can call the police or come with assistance for you if they hear sounds of violence coming from your home?

- Aidez-la à identifier et à considérer ses options et ce qui est le plus important pour elle.
- Utiliser et mettre à jour un répertoire de référence.
- Discutez du soutien social - elle peut préférer s'appuyer sur son réseau informel.
- Mettez-la en contact avec des ressources grâce à des références chaleureuses.



Mesures spécifiques pour la prestation de services dans le contexte humanitaire, y compris COVID-19 1/2

- Informer les adolescents sur le lieu et la manière de se faire soigner, lorsque l'accès est possible, par le biais des médias.
- Sensibilisez et alertez les prestataires de soins, les travailleurs communautaires et les réseaux de soutien sur le potentiel d'augmentation de la violence sexuelle et sexiste et renforcer le dépistage et améliorer les soins et le soutien, y compris la santé mentale.
- Garantir la disponibilité des services de soins post-viol, notamment la contraception d'urgence, la prophylaxie post-exposition au VIH, ainsi que le dépistage et le traitement des IST pour les adolescents.



Mesures spécifiques pour la prestation de services dans le contexte humanitaire, y compris COVID-19 2/2

- Identifier les maisons d'accueil, les refuges ou les services d'orientation sociale pour les adolescents exposés à la violence à l'intérieur ou autour de leur domicile.
- Créez des lignes d'assistance ou améliorez les lignes existantes pour que les adolescents puissent demander de l'aide si nécessaire.
- Dans la mesure du possible, promouvoir l'institutionnalisation des bonnes pratiques en matière d'amélioration de l'accessibilité et de la qualité qui ont été mises en place pendant la période de fermetures et de perturbations.



**Her partner has hurt her.
Should we send her to
the police station?**

**Let us care for her first. We can
then discuss various options so
that she can decide what she
wants to do**

Medical Centre

PERSPECTIVE RÉGIONALE

CONTRIBUTRICES

- **CLÉMENCE OUEDRAOGO**

ACTIONS PRIORITAIRES AU NIVEAU DES DISTRICTS SANITAIRES :

- **MINTON EUDE EDITH DJENONTIN KOTCHOFA**
- **ALICE TABEBOT**



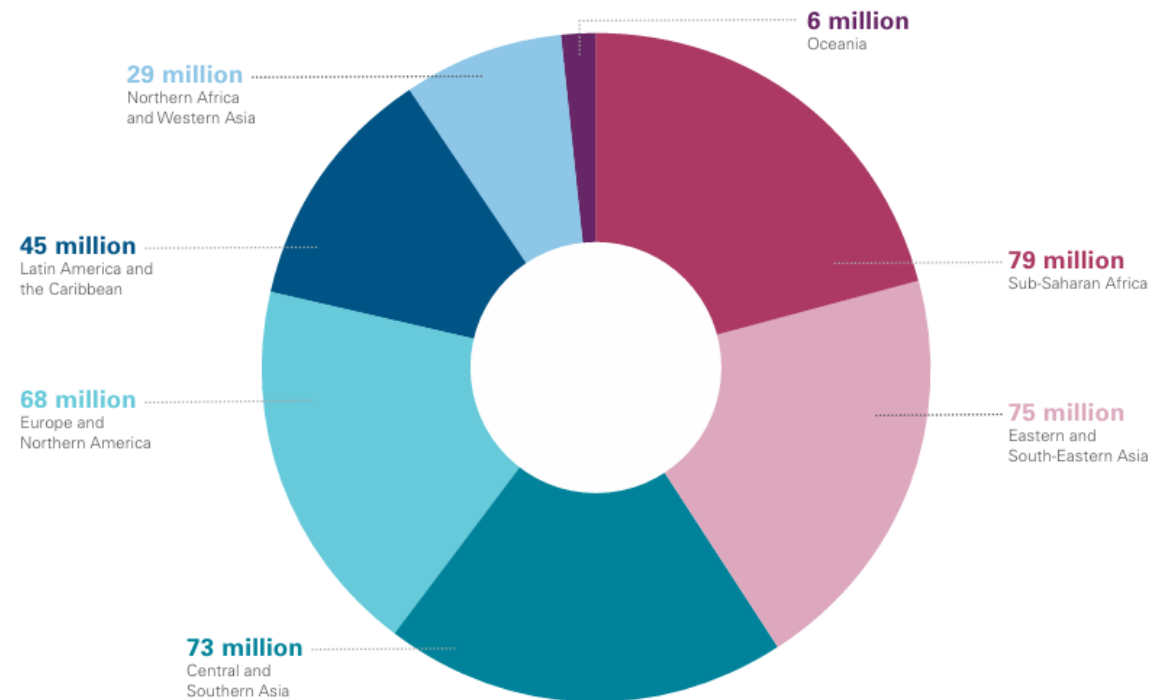
Données régionales et sous-régionales sur les violences faites aux femmes et aux filles (VFFF)⁶

Le plus grand nombre de victimes de viol et d'agressions sexuelles se trouve dans certaines des régions les plus peuplées, à savoir l'Afrique subsaharienne, l'Asie de l'Est et du Sud-Est, ainsi que l'Asie centrale et méridionale.

La violence sexuelle envers les enfants est répandue, traversant les frontières géographiques, les contextes économiques et les barrières culturelles. Mais les risques ne sont pas répartis de manière égale.

The largest number of rape and sexual assault victims is found in some of the most populous regions – namely sub-Saharan Africa, Eastern and South-Eastern Asia, and Central and Southern Asia

Number of girls and women of all ages who experienced contact sexual violence before age 18, by region



Sexual violence against children is pervasive, cutting across geographic borders, economic contexts and cultural boundaries. But risks are not borne equally



Données régionales et sous-régionales sur les violences faites aux femmes et aux filles (VFFF)⁶

- **La prévalence des violences sexuelles avec contact durant l'enfance est la plus élevée dans les pays à faible revenu.**

Pourcentage de femmes âgées de 18 ans et plus ayant subi des violences sexuelles avec contact avant l'âge de 18 ans, par groupe de revenu national.

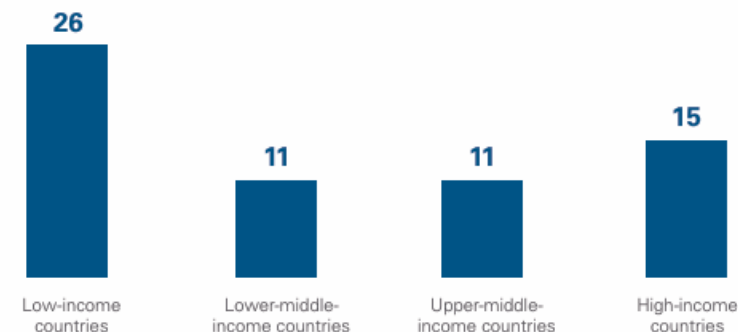
- **Dans les situations fragiles, la prévalence du viol et des agressions sexuelles pendant l'enfance est plus de deux fois supérieure à la moyenne mondiale.**

Pourcentage de femmes âgées de 18 ans et plus ayant subi des violences sexuelles avec contact avant l'âge de 18 ans, par classification des situations de fragilité et de conflit.

The prevalence of contact sexual violence in childhood is highest in low-income countries

Percentage of women aged 18 and older who experienced contact sexual violence before age 18, by national income group

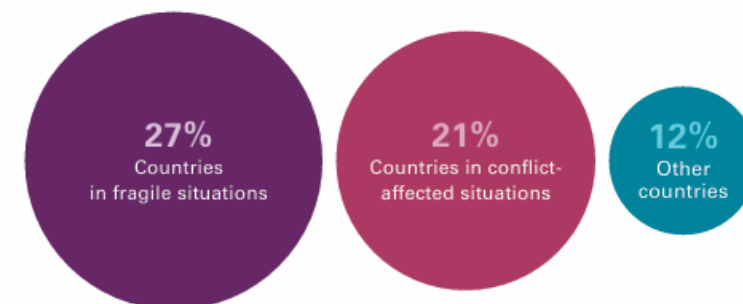
Notes: These estimates are based on the classification of economies by income groups according to 2023 gross national income per capita, calculated using the World Bank Atlas method and produced by the World Bank Group as of 2024. Population coverage is above 60 per cent for all income groups.



In fragile situations, the prevalence of rape and sexual assault in childhood is over two times higher than the world average

Percentage of women aged 18 and older who experienced contact sexual violence before age 18, by classification of fragility and conflict situations

Notes: For more details on how countries in fragile situations and countries in conflict-affected situations are defined, see Technical notes. Population coverage is above 50 per cent for both conflict-affected countries and those in fragile situations.



Données régionales et sous-régionales sur les violences faites aux femmes et aux filles (VFFF)^{7, 8}

- En Afrique, beaucoup de filles déscolarisées courent le risque d'un mariage ou d'une grossesse précoce et voient leurs perspectives économiques limitées par des normes sociales sexistes.
- Six des 10 pays où la prévalence du mariage d'enfants est la plus élevée se trouvent en Afrique de l'Ouest et du Centre. Parmi les femmes âgées de 20 à 24 ans, 11 % étaient mariées à l'âge de 15 ans et 32 % à l'âge de 18 ans.
- En AOC, 24% des jeunes femmes âgées de 20 à 24 ans ont accouché avant l'âge de 18 ans. Les affections maternelles figurent parmi les cinq principales causes de mortalité chez les adolescentes âgées de 15 à 19 ans .
- 1 sur 5 adolescentes a été victime de violence de la part de son partenaire, tandis 1 sur 16 femme jeune âgée de 18 à 29 ans déclare avoir été victime de relations sexuelles forcées durant son enfance.



Contexte humanitaire et VFFF^{9, 10}

- **Les femmes et les jeunes filles sont les plus durement touchées dans ces situations humanitaires et sont exposées à des risques accrus de violence sexiste** : violence entre partenaires intimes, de violence sexuelle, de mariages d'enfants et de mariages forcés, d'exploitation et d'abus sexuels, ainsi que de traite des êtres humains.
- **La fermeture de nombreuses écoles et structures sanitaires dans la région du Sahel en raison de l'insécurité compromet l'avenir de millions de femmes et d'adolescentes** : limitant leur accès aux services de santé sexuelle et reproductive, à l'information et à l'autonomisation dans un contexte dominé par des normes de genre néfastes.
- En 2024, plus de 8 millions de femmes et de filles dans la région AOC avaient besoin d'un soutien lié à la violence basée sur le genre (GBV).
- Au Mali, moins de 25 % des établissements de santé dans les régions touchées par des crises fournissent des soins complets de SSR ou de soutien aux survivantes de VBG, et près de la moitié des services spécialisés de VBG restent fermés dans tout le pays.



“Droits et justice de genre du Fonds mondial pour les enfants (GFC)”

<https://globalfundforchildren.org/fr/initiative/gender-rights-and-justice/>

Initiative régionale

- Mise en œuvre dans 4 pays d'Afrique de l'Ouest : le Libéria, la Sierra Leone, la Guinée et la Côte d'Ivoire, elle s'inscrit dans la vision 2022-2026 du Fonds mondial pour les enfants. Cette initiative est soutenue par la Fondation Tides et la Loterie populaire des codes postaux.
- L'initiative vise d'abord à favoriser l'accès et le retour des filles à l'école, notamment celles ayant abandonné ou risquant de décrocher. Elle cherche également à réduire les pratiques néfastes comme le mariage d'enfants, la mutilation génitale féminine (MGF/E) et les violences basées sur le genre.



Initiative régionale

“Droits et justice de genre du Fonds mondial pour les enfants (GFC)”

<https://globalfundforchildren.org/fr/initiative/gender-rights-and-justice/>

- L'initiative repose sur l'octroi de subventions flexibles et pluriannuelles, permettant aux organisations locales d'adapter leurs actions selon les besoins réels des communautés. GFC assure aussi un renforcement des capacités par des formations, du mentorat et des activités de réseautage.
- L'initiative accompagne un ensemble d'organisations locales engagées dans la défense des droits des filles.
 - **En Côte d'Ivoire, elle soutient des structures comme Action pour le Développement et la Protection de la Famille (ADPF), Génération Femme du Troisième Millénaire (GFM3), SILOE qui signifie « fleuve de guérison » et l' Union des Jeunes Dynamiques de Man (UJDM).**
 - **En Guinée, elle travaille avec le Club des Jeunes Filles Leaders (CJFL-G), Femme Autonome Espoir de Demain-Guinée (FAED-G) et Femme Autonome Espoir de Demain-Guinée (PROVIFEPE).**



Actions prioritaires au niveau du district sanitaire 1/3

Gouvernance et gestion

- Élaborer et mettre en œuvre un plan de travail au niveau du district conforme au plan national.
- Identifier les niveaux de violence sexiste et mobiliser les secteurs concernés (éducation, protection sociale, justice, etc.) pour y répondre.
- Identifier les besoins et les problèmes des femmes et des filles victimes de violence sexiste et orienter les secteurs de la santé, des affaires sociales et de la justice vers les solutions appropriées.
- Développer une compréhension et des capacités communes parmi le personnel de tous les secteurs concernés et veiller à une bonne coordination entre eux.
- Veiller à ce que les femmes et les filles victimes de violence sexiste connaissent les services qui leur sont proposés et à ce que ces services répondent à leurs besoins.
- Superviser les centres qui fournissent des services aux personnes victimes de violence sexiste et veiller à ce qu'ils fonctionnent conformément aux normes et aux directives.



Actions prioritaires au niveau du district sanitaire 2/3

Engagement communautaire

- Diffuser des informations sur les lois, politiques et programmes nationaux visant à promouvoir l'égalité des sexes et à lutter contre la violence sexiste.
- Organiser des activités pour informer et impliquer les dirigeants et les membres de la communauté dans les implications des lois pour l'action au niveau du district et de la communauté.
- Faire un effort délibéré pour impliquer les hommes et les garçons dans la lutte contre la violence sexiste par le biais des organisations et des réseaux dont ils font partie.

Prestation de services de santé (1)

Veiller à ce que les points de prestation de services disposent des installations et des équipements, des services et des fournitures nécessaires, ainsi que d'un personnel adéquat possédant les compétences requises pour fournir des services liés à la violence sexiste.

Renforcer les capacités des prestataires de services de santé, ainsi que celles des prestataires d'autres secteurs, à répondre à la violence sexiste.



Actions prioritaires au niveau du district sanitaire 3/3

Prestation de services de santé (2)

Veiller à ce que les services de santé qui répondent à la violence sexiste soient reliés à ceux qui fournissent des services de planification familiale, de santé maternelle, de lutte contre les IST et le VIH, ainsi que de santé mentale.

Exploiter pleinement les données

- Recueillir, analyser et communiquer les données sur la situation dans le district et les mesures prises pour y remédier aux personnes et organisations concernées au sein du district et au-delà (c'est-à-dire aux niveaux provincial et national).
- Lorsque des problèmes surviennent qui ne peuvent être gérés au niveau du district, informer les décideurs de niveau supérieur et plaider en faveur de mesures.



Messages clés ¹¹

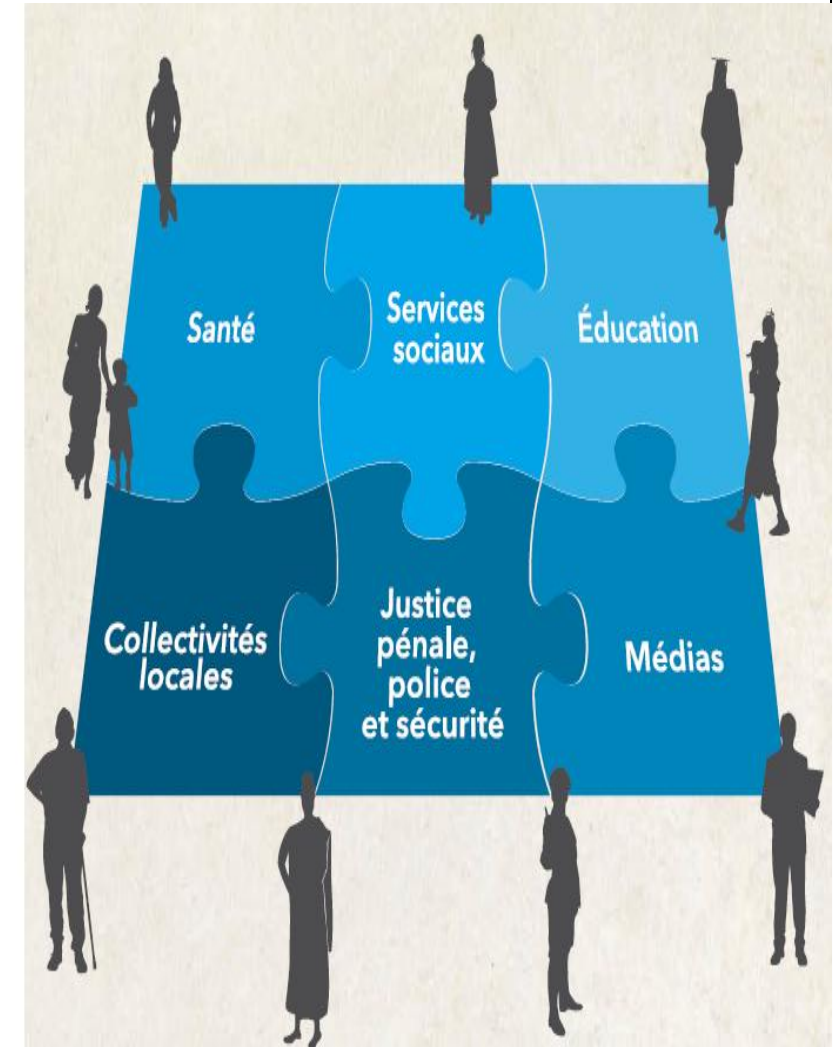
La violence contre des femmes et des filles est évitable.

Les programmes contre la VFFF doivent agir sur des facteurs de risque situés à plusieurs niveaux :

- ✓ **individuel** : antécédents de violence durant l'enfance ;
- ✓ **relationnel** : contrôle masculin exercé sur les femmes/filles ;
- ✓ **communautaire** : normes sexistes qui tolèrent la violence à l'encontre des femmes/filles ;
- ✓ **et sociétal** : accès insuffisant des femmes/filles à l'éducation et à l'emploi.

Ainsi, une intervention adaptée à chacun de ces niveaux permettra de juguler la violence dans son origine.

Dans la dynamique de prévention et de lutte contre la VFFF, plusieurs secteurs de la société ont un rôle à jouer et doivent travailler ensemble.



RÉFÉRENCES



Références

1. OMS. Comprendre et lutter contre la violence à l'égard des femmes. Organisation mondiale de la Santé, 2012.
https://apps.who.int/iris/bitstream/handle/10665/86232/WHO_RHR_12.36_fre.pdf?sequence=1&isAllowed=y
2. United Nations High Commissioner for Refugees (UNHCR); United Nations Population Fund (UNFPA); World Health Organization (WHO). Prise en charge clinique des survivantes de viol et de violences conjugales : protocole inter-agence pour un contexte humanitaire [Internet]. Genève : UNHCR / UNFPA / WHO; 2019. Disponible à: <https://emergency.unhcr.org/sites/default/files/2024-04/CMR-IPV-protocols%20%28humanitarian%29%20-%20French.pdf>
3. World Health Organization. Renforcer le système de santé afin de répondre aux femmes qui subissent de la violence exercée par un partenaire intime et de la violence sexuelle: Manuel destiné aux gestionnaires de santé. World Health Organization; 2021.
<http://www.jstor.org/stable/resrep44168>
4. United Nations Children's Fund (UNICEF). Rapport annuel 2024 [Internet]. New York: UNICEF; 2025. Disponible à: <https://www.unicef.org/media/172246/file/unicef-annual-report-2024-fr.pdf>



Références

5. RESPECTEZ les femmes : Prévenir la violence faite aux femmes. Genève : Organisation mondiale de la Santé ; 2019 (WHO/RHR/18.19). Licence : CC BY-MC-SA 3.0 IGO.
<https://apps.who.int/iris/bitstream/handle/10665/332890/WHO-RHR-18.19-fre.pdf>
6. UNICEF. When Numbers Demand Action: Confronting the global scale of sexual violence against children. New York: UNICEF; 2024 Oct. 10. Available from:
<https://data.unicef.org/resources/when-numbers-demand-action/>
7. Rawlings L. « Il est temps de briser le cycle des violences faites aux adolescentes et aux adolescents. Voices – Banque mondiale. 2024 nov. 8. Disponible sur :
<https://blogs.worldbank.org/fr/voices/il-est-temps-de-briser-le-cycle-des-violences-faites-aux-adolescents>
8. United Nations Children's Fund (UNICEF). Adolescent girls in West & Central Africa : Issue brief. West & Central Africa Regional Office; 2024 Mar. Disponible sur :
<https://www.unicef.org/wca/media/9741/file/UNICEF-Ado-Issue-Brief-web-EN.pdf>



Références

9. UNFPA West and Central Africa Regional Office. Action humanitaire en Afrique de l'Ouest et du Centre. UNFPA Afrique de l'Ouest et du Centre. Disponible sur :
<https://wcaro.unfpa.org/fr/humanitarian>
10. UNFPA Mali. Mali Situation Report – May 2025 [Internet]. UNFPA; juin 2025. Disponible sur :
<https://www.unfpa.org/resources/mali-situation-report-may-2025>
11. OMS. Lutter contre la violence entre partenaires intimes et la violence sexuelle à l'encontre des femmes : recommandations cliniques et politiques - Résumé d'orientation. Organisation mondiale de la santé, 2013.
https://apps.who.int/iris/bitstream/handle/10665/88186/WHO_RHR_13.10_fre.pdf?sequence=1



MERCI

